

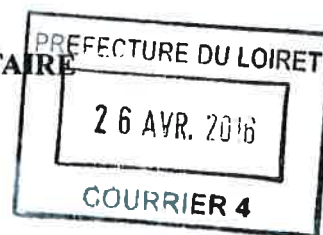


**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 12 avril 2016**

24/16

*Date d'affichage : 15/04/2016*



Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 21

Votants : 25

L'An Deux Mille seize, le 12 avril 2016  
Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**  
légalement convoqué le 6 avril 2016  
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de  
la Communauté de Communes des Portes de Sologne

**PRESENTS :**

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, M. Christophe BONNET,  
Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THENAULT, Mme  
Nicole BOILEAU

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie  
CHARRON, M. Bernard GILBERT

Ménéstreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

**POUVOIRS** : Mme Véronique DALLEAU à M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS à Mme  
Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme Claire MINIÈRE à Mme Anne GABORIT, M. Bertrand  
DAUDIN à M. Eric LEMBO

**Absents excusés** : Mr Dominique DESSAGNES, Mme Manuela CHARTIER

**Secrétaire de séance** : Mme Constance de PÉLICHY

**Objet : Affectation du résultat 2015 du budget principal.**

A la lecture du compte de gestion 2015 et du compte administratif 2015 du budget principal,

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

**AFFECTE** les résultats de clôture 2015 du budget principal comme suit :

- Section de fonctionnement : excédent de **438 174,16 €**  
Proposition d'affectation au compte 002 de la section de fonctionnement « Résultat de  
fonctionnement reporté » pour un montant de 384 102,16 €.   
Proposition d'affectation au compte 1068 de la section de d'investissement « Excédents de  
fonctionnement capitalisés » pour un montant de 54 072,00 €.
- Le déficit d'investissement de **422 322,00 €** est repris au compte 001 solde d'exécution de la  
section d'investissement reporté.

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le 26/04/2016.

Le Président,  
Jean-Paul ROCHE

